

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Mesure de la qualité des milieux : air, eaux, sols

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, santé, chimie et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Mesure de la qualité des milieux : air, eaux, sols* est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Limousin de l'Université de Limoges (UL).

Elle s'organise en deux semestres: un premier semestre regroupe l'ensemble des cours académiques et se déroule sur le campus de l'IUT du Limousin à Limoges, le deuxième semestre est dédié au projet tuteuré et au stage en entreprise.

La formation a pour objectif de former des professionnels de niveau bac+3 (techniciens, assistants-ingénieurs, chargés d'études etc.) dans la spécialité du contrôle environnemental. Les domaines d'application couvrent les trois domaines : eau, air et sol ainsi que les ondes sonores ou électromagnétiques et la radioactivité. Les activités des diplômés pourront trouver comme cadre d'exercice des organismes privé ou public, soit dans un service de contrôle interne, soit dans le cadre de prestations de services auprès de clients extérieurs.

## Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle (LP) <i>Mesure de la qualité des milieux : air, eaux, sols (MQM)</i> est une formation de niveau Bac+3 qui vise à insérer directement ses diplômés dans le monde professionnel. Les compétences et connaissances acquises durant la formation permettent de viser des emplois dans la spécialité du contrôle environnemental pouvant s'appliquer aux trois compartiments eaux, air, sols mais aussi aux ondes sonores ou électromagnétiques et à la radioactivité. Les structures susceptibles d'employer les diplômés peuvent relever des secteurs publics comme privés et leur expertise mise à profit aussi bien dans des actions de contrôle et de suivi interne que dans le cadre de prestations de service auprès de commanditaires externes.</p>
Organisation
<p>L'année se découpe en deux semestres. Le premier semestre regroupe les cours académiques. Le déroulé est identique pour tous les étudiants à l'exception d'une remise à niveau qui se décline différemment selon l'origine des étudiants ceci étant le volume horaire consacré à l'harmonisation est faible (15 heures). Il comprend ensuite trois unités d'enseignements (UE) pour un volume horaire total de 450 heures dont deux UE (300 heures) qui correspondent aux enseignements « cœur de métier ». Quatre séries de travaux pratiques (TP) de 24 heures complètent les 13 modules d'enseignement constitutifs des trois UE du premier semestre. Il est dommage que ne figure pas dans le dossier d'avantage de précisions sur le contenu de ces TP, leur organisation, l'UE dans laquelle ils sont évalués. Le deuxième semestre est dédié au stage (16 semaines) et à sa préparation (140 heures de projet tuteuré et 10 heures de projet professionnel personnalisé). Il n'est pas donné de précision sur l'alternance (calendrier, fonctionnement) alors que celle-ci semble se développer depuis deux ans.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence professionnelle <i>MQM</i> s'intègre dans une offre globale de formations de l'UL dans le domaine de l'environnement qui comprend un ensemble de licences et masters ainsi qu'une filière « eau et environnement » à l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges.</p> <p>Au niveau local, la formation est associée à deux autres licences professionnelles dans une même thématique « eau et environnement » mais les débouchés en termes de métiers visés ne se recouvrent pas.</p> <p>Par contre, au niveau régional, il existe une concurrence directe avec une formation qui a été dupliquée à l'identique à l'IUT de Châtelleraut (Université de Poitiers). Cette concurrence directe n'est pas sans conséquence pour la LP <i>MQM</i> puisque une tendance à la baisse des effectifs est observée.</p> <p>Au niveau national, il n'existe pas de réelle concurrence.</p> <p>La formation bénéficie du soutien d'entreprises du secteur et du centre de formation de l'office international de l'eau à La Souterraine. Ce soutien se traduit par la mise à disposition de moyens matériels et humains pour la formation.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et comprend des enseignants-chercheurs, des enseignants, un chercheur et de nombreux professionnels (22 intervenants extérieurs). Ces derniers assurent 191 heures d'enseignements correspondant au « cœur de métier » ce qui représente plus de 40 % du volume horaire dédié aux cours et 32 % du volume horaire total de la formation.</p> <p>L'équipe est dirigée par un responsable de formation aidé par un directeur des études et un responsable des emplois du temps. Chacun des modules composant les trois UE du premier semestre est sous la responsabilité d'un enseignant qui s'assure de son bon déroulement et qui supervise le contrôle des connaissances.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Chaque année, entre 25 à 30 dossiers sont retenus parmi les candidatures mais le nombre d'inscrits final est nettement plus faible en raison de désistements. Il n'y a pas une grande diversité dans le profil des candidats recrutés (diplôme universitaire de technologie (DUT) et brevet de technicien supérieur (BTS)). Sur les cinq dernières années (2011 à 2016), le nombre moyen d'étudiants est de 18 avec une tendance globale à la baisse. En 2014-2015 et 2015-2016, la formation a accueilli respectivement deux et trois apprentis. La recherche d'apprentis a été établie comme priorité pour les prochaines années.</p> <p>On ne peut que regretter l'incohérence des chiffres présentés dans l'enquête à 30 mois. Il n'est ainsi pas possible de se faire une idée du taux d'insertion ou de poursuite d'études.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>L'aspect recherche pour la LP est uniquement lié à la participation d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation tient une part importante dans la formation. Dès le premier semestre, les étudiants suivent une UE intégrant de la communication et une préparation au recrutement. La part des enseignements assurés par des professionnels est importante. Le deuxième semestre est dédié au stage et au projet. Le projet permet à l'étudiant de préparer son arrivée dans l'entreprise et ainsi d'être opérationnel dès le début du stage dont la durée est de 16 semaines.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présente bien la formation mais le fait qu'elle ne soit pas spécifique à la formation mais englobe toutes les LP de la thématique « eau et environnement » ne facilite pas la lecture et n'est pas non plus conforme à ce qui est attendu.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le projet tuteuré dure cinq semaines (deux semaines pour les alternants) entre janvier et février. Ce projet s'effectue sous la responsabilité d'un tuteur universitaire. Le thème du projet est en relation avec le futur sujet de stage. Il s'agit d'un travail préparatoire souvent de nature bibliographique. Les responsables de la formation ont choisi de lier projet et stage, ce qui va dans le sens d'une opérationnalité immédiate des étudiants en stage mais qui en contrepartie réduit leur champ d'application. Le projet donne lieu à un rapport écrit et une soutenance orale de 15 minutes évalués par au moins deux enseignants et par le responsable du stage en entreprise s'il est disponible. La note finale prend en compte : le rapport, la soutenance, l'implication durant le projet et l'efficacité dans la recherche du stage. Le stage pour les</p>

<p>alternants a lieu dans leur entreprise d'accueil (sa durée n'est pas précisée). Pour les autres étudiants, le stage dure 16 semaines. L'étudiant bénéficie d'un double tutorat universitaire et d'entreprise.</p> <p>Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport à la convenance de l'entreprise qu'elle évaluera directement et d'une soutenance orale de 20 minutes en présence d'un jury de trois personnes incluant les deux tuteurs. La note finale tient compte du rapport écrit, de la soutenance orale, d'une grille d'évaluation remplie par l'entreprise et d'une quatrième note liée à la réussite du stage et d'un éventuel prolongement donné à celui-ci sous la forme d'une embauche par l'entreprise. Ce critère d'évaluation paraît discriminatoire. Tel qu'il est présenté, il ne dépend pas uniquement du candidat mais du contexte lié à l'entreprise ce qui ne place pas tous les étudiants sur un pied d'égalité.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La place de l'international est peu développée dans cette formation. Depuis sa création, un seul étudiant a effectué un stage dans un pays étranger (Québec). 34 heures d'anglais technique figurent au programme de la formation.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement se fait sur dossier. Sur les 80 à 100 dossiers examinés chaque année par un jury composé du responsable de la formation, du directeur des études et du responsable des emplois du temps, une trentaine de candidatures sont retenues. Bien que les étudiants de deuxième année de licence (L2) scientifiques soient retenus prioritairement, les effectifs de la formation montrent leur absence récurrente. Le dossier ne donne pas d'explication sur cette désaffection.</p> <p>Les étudiants suivent tous une remise à niveau dont la nature est liée à leur parcours antérieur.</p> <p>Avant le stage, les étudiants bénéficient de 10 heures d'accompagnement pour faciliter la transition université-entreprise.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation se déroule en présentiel. La formation prévoit des aménagements pour accueillir des étudiants présentant un statut particulier (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap). La formation est ouverte à la formation continue mais elle n'a accueilli aucun apprenant sous ce statut entre 2011 et 2016.</p> <p>La formation peut être validée en tout ou partie par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et peut être accessible par validation des acquis professionnels (VAP). Trois dossiers de VAE ont été déposés depuis l'ouverture de la formation.</p> <p>Les étudiants ont accès à l'espace numérique de travail de l'Université sur lequel des documents peuvent être proposés.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants se fait exclusivement par contrôle continu sous forme de devoirs sur table, rapports, soutenances, évaluation de travaux pratiques. Le poids de chacun des modules dans la note de l'UE et les coefficients associés à chaque UE sont clairement précisés et en relation avec le volume horaire. Une UE est validée dès lors que la moyenne des notes obtenue est supérieure à 10. Le premier semestre est validé lorsque la moyenne obtenue sur les trois UE est supérieure à 10. Le jury de fin de semestre est composé d'enseignants de la formation : universitaires et professionnels.</p> <p>L'année est validée dès lors qu'une moyenne au moins égale à 10 est obtenue sur l'ensemble des deux semestres avec une moyenne supérieure à 10 pour l'ensemble projet tuteuré et stage.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Il n'existe pas de dispositif de suivi des compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme présente bien l'organisation de la formation mais ne donne pas les compétences visées en fin de formation.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est trop succinct d'autant plus que les seuls chiffres présentés dans le dossier ne sont pas cohérents.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement réunit les enseignants de la formation et 10 personnalités extérieures mais ce conseil n'intègre pas de représentants étudiants. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement, au mois de juillet, à la suite du jury de délivrance du diplôme. Le dossier ne donne pas d'exemple d'action engagée sur la préconisation du conseil de perfectionnement.

Une évaluation par les étudiants, individuelle et anonyme, où figure une quarantaine de questions est organisée à la fin de l'année. Les résultats sont communiqués à tous les enseignants de la formation et au conseil de perfectionnement. Il est dommage que le dossier ne donne ni le questionnaire proposé aux étudiants, ni les taux de retour et les éventuelles actions correctrices déjà engagées.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La participation importante des professionnels.
- L'organisation claire de la formation.
- La préparation du stage.

### Points faibles :

- La concurrence d'une formation analogue dans une autre université proche.
- Une tendance persistante à la baisse des effectifs.
- Une absence d'étudiants au conseil de perfectionnement.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *MQM* créée en 2005 bénéficie d'une antériorité qui se matérialise tant par un riche réseau d'intervenants professionnels que par une organisation claire de la formation qui privilégie le stage terminal de 16 semaines.

Les effectifs sont cependant globalement à la baisse, ceci en raison d'un fort contexte concurrentiel lié à la présence de la même LP dans une université proche. Les responsables de la formation ont choisi la piste de l'alternance pour redynamiser leur formation. Cette perspective de développement ne doit pas pour autant conduire à négliger le vivier des étudiants de formation initiale classique. Aussi, des actions pour renforcer l'attrait de la formation auprès des publics de licence pourraient être envisagées afin de diversifier les publics, maintenir le niveau de formation et stabiliser les effectifs. De même, il serait peut-être opportun de se rapprocher de l'université voisine offrant la même formation afin d'envisager soit une mutualisation des enseignements, soit de se différencier nettement pour éviter une concurrence trop directe.

Enfin, le pilotage de la formation ne pourrait que tirer bénéfice d'une part à intégrer des étudiants dans son conseil de perfectionnement et d'autre part à réaliser un suivi plus rigoureux des diplômés en envisageant par exemple un suivi à six mois afin d'avoir plus rapidement un retour sur l'employabilité de ses diplômés.

# Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/ML/1206

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation  
licence professionnelle "Métiers de la protection et gestion de  
l'environnement" mention "Mesure de la Qualité des Milieux : Air Eaux  
Sols"**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

